



AVIS AUX MÉDIAS

Programme d'orientation des députés : séance de photo et réunion d'information

Ottawa (Ontario) – Le 28 octobre 2019

L'Administration de la Chambre des communes offre à tous les nouveaux députés un programme d'orientation expliquant le soutien et les services qui leur sont offerts.

Dans le cadre de ce programme, un Centre d'orientation des députés a été mis sur pied dans l'édifice Wellington. Les nouveaux députés sont invités à participer à des réunions personnalisées et à des séances d'orientation en petits groupes animées par des spécialistes de l'Administration de la Chambre, qui les aideront à entamer leur nouveau rôle et à aménager leurs bureaux sur la Colline et dans la circonscription. Ces séances seront l'occasion notamment de faire un survol de la Cité parlementaire et des questions de ressources humaines et de dotation, de ressources financières et d'infrastructure numérique.

Séance de photo

Une séance de photo aura lieu dans l'édifice Wellington au début de la séance d'orientation de groupe.

Date	Heure	Lieu
Le mardi 29 octobre 2019	9 h*	Édifice Wellington, hall au 3 ^e étage *Les représentants des médias devraient être sur place au plus tard à 8 h 45.

Immédiatement après la séance de photo
Détails sur la réunion d'information

Jeffrey LeBlanc, greffier principal, donnera un aperçu du Programme d'orientation des députés aux membres de la Tribune de la presse.

Note aux rédacteurs : L'invitation s'adresse aux membres accrédités de la Tribune de la presse parlementaire canadienne. Pour obtenir une accréditation temporaire, veuillez communiquer avec M. Philippe Perrier, coordonnateur, Soutien aux activités médiatiques, de la Tribune de la presse parlementaire canadienne, au 613-992-4511 ou par courriel à philippe.perrier@parl.gc.ca.

Pour plus de renseignements :

Heather Bradley
Directrice des communications
Bureau du Président de la Chambre des communes
613-995-7882 | heather.bradley@parl.gc.ca

[Fiche d'information sur le Programme d'orientation des députés](#)